

A2S SARL

Conditions générales de vente

<p>§ 1 Champ d'application</p> <p>(1) L'ensemble des biens et services d'A2S SARL sont régis par les présentes conditions générales de vente de A2S SARL. Les conditions générales autres que celles spécifiées dans le présent document n'ont d'effet que si elles sont approuvées de manière expresse par A2S SARL.</p> <p>(2) Les présentes conditions générales de vente s'appliquent également aux relations commerciales futures, même si elles n'ont pas été validées préalablement.</p> <p>(3) Tout accord passé oralement doit être retranscrit dans un document conservable, tel qu'un courrier électronique. Toute modification des dispositions, y compris les clauses de confirmation, ainsi que les accords relatifs aux délais de livraison, fermes ou sans engagement, doit être confirmée par A2S SARL.</p> <p>(4) « Le commerçant » tel que mentionné dans les présentes conditions générales de vente est la personne physique effectuant des commandes auprès d'A2S SARL, à des fins de revente ou non liées à une activité indépendante. « L'utilisateur final » tel que décrit dans les présentes conditions générales est la personne morale ou physique achetant des biens à A2S SARL dans le cadre de son activité commerciale ou indépendante.</p> <p>§ 2 Offres, conclusion d'un contrat, exécution du contrat et obligations de livraison</p> <p>(1) Les offres présentées sur le site Web d'A2S SARL peuvent être modifiées sans préavis et le CAS si possible sont expressément demandés. Si ces informations ne sont pas complètes suite à la référence du catalogue A2S SARL et le CAS si possible sont expressément demandés. Les commandes sont uniquement considérées comme définitives si elles ont été approuvées par A2S SARL (Accusé de réception-AR) et si les biens ont été expédiés. Les accords accessoires pris oralement n'ont aucune valeur sans une confirmation écrite.</p> <p>(2) Le contrat est établi dès que le client envoie une commande par courrier électronique ou complète et confirme (avec la mention « lu et approuvé ») le DEVIS qui lui aura été transmis par A2S SARL, et dès qu'A2S SARL accepte et traite la commande (AR).</p> <p>(3) Afin d'éviter les retards et erreurs de livraison, toutes les commandes doivent préciser impérativement la référence du devis émis par A2S SARL. Concernant le nom du produit ou du service, les références du catalogue A2S SARL et le CAS si possible sont expressément demandés. Si ces informations ne sont pas complètes suite à la demande expresse d'A2S SARL, le client s'engage de sa propre responsabilité en cas de non-conformité.</p> <p>(4) Si les articles commandés ne sont pas disponibles, A2S SARL est autorisée à se retirer du contrat. A2S SARL préviendra immédiatement le client de cette indisponibilité et rembourse le client de tous les frais encourus.</p> <p>(5) Toute livraison vers un utilisateur final ou d'un commerçant ne pourra être possible qu'à compter du moment où le formulaire de Fiche Client sera parfaitement complété. Il en va de l'intégrité de A2S SARL de connaître ses clients et d'identifier l'utilisation finale des produits vendus. Tout manquement dans la qualité des renseignements ou dans leur véracité entraînera immédiatement un blocage de la livraison ou un arrêt des transactions entre A2S SARL et le client final.</p> <p>§ 3 Livraison</p> <p>(1) Tous les délais mentionnés pour l'expédition et la livraison des produits ne sont que des estimations et ne sont exécutoires pour A2S SARL que sur confirmation écrite. Le respect d'une date de livraison estimée dépend toujours de la réception en temps et en heure des produits de nos fournisseurs. Si un fournisseur ne peut pas livrer les produits pour des raisons qui ne sont pas de la responsabilité d'A2S SARL et si la livraison est retardée ou entravée par un cas de force majeure ou par d'autres événements dont A2S SARL ne peut être tenue responsable, A2S SARL est en droit de se retirer du contrat. Dans ce cas précis, le client n'a pas le droit de réclamer des dommages et intérêts. Parmi ces événements, on retrouve : les incendies, les inondations, les différends du travail, les problèmes d'exploitation, les grèves, les modifications de licences et de lois par les autorités, lesquels ne font pas partie des risques d'exploitation normaux. Le client sera immédiatement informé de tout problème de livraison.</p> <p>(2) Des livraisons partielles sont possibles à moins que le client ne les refuse ou s'il lui semble déraisonnable de les accepter. En cas de livraisons partielles, A2S SARL ne facturera les frais d'emballage et d'expédition qu'une seule fois.</p> <p>§ 4 Expédition / Transfert de risques / Non acceptation des biens</p> <p>(1) Les biens sont expédiés depuis les stocks de A2S SARL, situés à Bordeaux (33), en France.</p> <p>(2) Le risque de perte ou de dommages est pris en charge par A2S SARL par le biais d'un organisme d'assurance contracté par A2S SARL et ce jusqu'à réception du colis par le client. De plus, en fonction de la nature du colis (Matières dangereuses ou pas) A2S SARL prendra toutes les dispositions nécessaires au respect des lois en vigueur dans les pays concernés.</p> <p>(3) Si un client n'accepte pas les biens vendus, A2S SARL est autorisée à exiger l'acceptation ou, selon sa convenance, à réclamer 10 % du prix d'achat en tant que somme forfaitaire d'indemnisation, à moins que le client prouve qu'aucun dommage n'existe ou que sa valeur est moindre. Dans le cas de dommages très importants, A2S SARL se réserve le droit de faire valoir ses propres revendications. Si le client n'accepte pas ou retarde la livraison des biens, A2S SARL stocke les biens à la charge et au risque du client dans ses propres locaux. Pendant la durée du stockage pour cause de non acceptation des biens ou de retard d'acceptation, le client doit verser à A2S SARL une somme de 100 euros par semaine sans peine justificative pour frais de stockage. Cette somme forfaitaire peut être réduite si le client prouve qu'aucun frais ou dommage n'est encouru. En cas de frais de stockage très élevés, A2S SARL se réserve le droit de faire valoir ses propres revendications.</p> <p>§ 5 Prix et conditions de paiement</p> <p>(1) Les prix mentionnés sur les formulaires DEVIS sont valables au moment de la commande et ceci pendant une période de 90 jours à compter de la date d'émission du présent formulaire. Aucune réduction ne sera accordée.</p> <p>(2) Les prix pour les utilisateurs finaux n'incluent pas la livraison à partir du site de la société A2S SARL tandis que les frais d'emballage sont eux compris. Tous les prix sont en euros et peuvent être modifiés sans préavis. Les prix des ventes nationales sont donnés Hors Taxes, la TVA est précisée sur chaque formulaire FACTURE, le commerçant et l'utilisateur final national devant s'acquitter de la somme TTC (Toutes Taxes Comprises).</p> <p>(3) A2S SARL n'est pas obligée d'accepter les paiements par chèque ou lettre de change. Si un tel paiement est accepté, il doit couvrir l'intégralité des frais encourus. Des frais pour prélevement et frais d'escompte ainsi que les taxes sur les lettres de change seront à la charge du client. A2S SARL ne garantit pas la présentation en temps utile, la notification de protestation et le rejet d'une traite en cas de non-encassement.</p> <p>(4) A2S SARL livre contre paiement par avance, contre paiement à réception de la livraison jusqu'à des délais de 30 jours, date de facturation. Les livraisons en gros et les commandes publiques seront facturées conformément à un accord préalable. Le paiement par avance sera dûment considéré au moment de la facturation. Les expéditions à l'étranger se règlent par virement Swift, les frais bancaires étant communément à la charge partagée entre de l'utilisateur final ou le commerçant et A2S SARL.</p> <p>(5) Pour toutes les factures non réglées à la date d'échéance, A2S SARL applique un taux d'intérêt fixe de 5 % sur le taux d'escompte en vigueur à la Banque de France. Le droit de demander des dommages et intérêts pour des retards est réservé. Dans le cas d'un retard de paiement, toutes les créances du client auprès d'A2S SARL devront être réglées immédiatement. Il en est de même dans le cas d'une détérioration des actifs du client ou d'une suspension de paiement du client. Les intérêts pour défaut de paiement augmentent sans préavis. Pour certains montants importants (habituellement supérieur à 15 000 euros) A2S SARL se réserve le droit par l'intermédiaire de la COFACE d'assurer le paiement. Les frais encourus sont à la charge d'A2S SARL.</p> <p>(6) Si A2S SARL réclame des dommages et intérêts pour non-respect d'un contrat d'achat, une indemnisation équivalente à 15 % du prix consenti sera applicable, sauf si l'a prouve d'un dommage considérablement plus petit. Le droit de demander réclamation pour un dommage réel plus conséquent est réservé.</p> <p>§ 6 Réserve de propriété</p> <p>(1) L'ensemble des livraisons et des services sont soumis à une réserve des droits de propriété. A2S SARL est toujours propriétaire des biens livrés jusqu'au paiement intégral du prix d'achat ou à l'encassement de tous les chèques et lettres de change et jusqu'à ce que toutes les autres demandes soient réglées.</p> <p>(2) Le client est habilité à revendre les biens à condition qu'il se conforme aux règles de transactions applicables dans le cadre de ses affaires. Le client n'est pas autorisé à se débarrasser des biens par cession pour protection ou par mise en gage. A2S SARL doit être immédiatement avisée de toute disposition prise par des tiers, en particulier toute intention de mise en gage ou de cession, et tous les documents requis pour l'intervention doivent être soumis sans délai.</p> <p>(3) L'application des droits de propriété et la demande de restitution ne sont pas considérées comme un retrait du contrat.</p> <p>(4) Par la présente, le client concède à A2S SARL toutes les créances résultant de la vente des biens. Le client peut, sur révoquant d'A2S SARL, percevoir ces créances. Sur demande d'A2S SARL, le client doit divulguer les créances concédées et leurs débiteurs. A2S SARL peut signifier la cession du client aux débiteurs.</p> <p>(5) Les biens appartenant à A2S SARL peuvent être traités par le client pour le compte d'A2S SARL. Les droits de propriété exercés sur ces biens correspondent à la valeur de marché en vigueur au moment du traitement. Des intégrations des biens sous réserve d'autres matériels, A2S SARL devient copropriétaire du nouveau produit sur la base de la valeur des biens proportionnellement à la valeur des autres matériels au moment du traitement. La livraison sera faite au client qui est en possession du nouveau produit sans aucun frais pour le compte d'A2S SARL.</p> <p>(6) Dans le cas d'un retard ou d'un défaut de paiement attendu de la part du client, A2S SARL est habilitée à reprendre tous les biens respectifs qui sont encore à la disposition du client. Le client doit permettre l'accès à ses locaux aux employés ou agents autorisés d'A2S SARL pendant les heures de bureau sans avis préalable.</p> <p>(7) La réserve de propriété prendra fin si les fonds garantis dépassent les dettes en souffrance de plus de 20 %.</p>	<p>(8) Si des tiers revendiquent des droits sur les biens sous réserve, par exemple dans le cas d'une mise en gage, le client doit stipuler qu'A2S SARL est le propriétaire et doit en faire part à A2S SARL sans délai. Les frais pouvant résulter de l'intervention de A2S SARL sont imputés au client.</p> <p>(9) A2S SARL a le choix de ventiler des paiements sur des créances dues plus anciennes. Les paiements reçus peuvent compenser les frais d'actions en justice – en particulier des procédures exhortatives, dans un premier temps, ensuite des paiements d'intérêts et, finalement, la dette principale.</p> <p>§ 7 Droit de restitution</p> <p>(1) Conformément au code civil français, A2S SARL octroie à l'utilisateur final le droit de restitution lors d'une transaction de vente à distance. Le renvoi et la reprise des biens doivent être confirmés dans un délai de sept (7) jours. La période de sept (7) jours débute à l'approbation du contrat, mais pas avant la réception des biens.</p> <p>(2) Le droit de restitution ne s'applique pas aux produits dont l'emballage hermétique (s'il y a lieu) aurait été ouvert par l'utilisateur final. Si le flacon d'emballage est ouvert et le serrissage défaut, il est considéré comme ouvert.</p> <p>(3) Les biens doivent être comme neufs (complets et sans aucun dommage, accompagnés de leurs documents, etc.). Si l'utilisateur final est responsable de dommages, de perte ou de toute autre défaillance, il doit offrir à A2S SARL une compensation d'un montant pouvant atteindre la valeur totale des biens.</p> <p>(4) L'adresse pour la demande de restitution et le renvoi des biens est la suivante : A2S SARL, 284, rue Blaise Pascal 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC, France.</p> <p>(5) Le droit de restitution n'est pas applicable aux commerçants. Le droit de rétractation conformément au code civil français ne leur est donc pas non plus applicable.</p> <p>§ 8 Interdiction de compensation et droit de rétention</p> <p>(1) Le client n'est pas habilité à compenser toute créance qu'il pourrait posséder, à moins que la demande ne soit accompagnée de constats juridiques.</p> <p>(2) Le client n'est pas habilité à retenir les paiements pour cause de plainte relative à la qualité à moins que ses revendications soient incontestées ou accompagnées de constats légaux.</p> <p>§ 9 Produits et services</p> <p>(1) Les produits achetés par le client incluent une fiche de sécurité ainsi qu'un certificat d'analyse. Cette documentation permet au client d'utiliser les produits en toute sécurité selon bien évidemment le respect des bonnes pratiques dans le domaine concerné. A2S SARL ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage, personnel ou matériel lors de l'utilisation des produits par le client.</p> <p>(2) Les services au client sont quant à eux associés à la remise d'un rapport complet détaillant les actions réalisées par A2S SARL ainsi que les conclusions si le client souhaite (demande faite par écrit) qu'un avis scientifique d'A2S SARL lui soit donné.</p> <p>(3) Il est de la responsabilité du client de se protéger contre tout problème lors de la manipulation des produits d'A2S SARL. Leur caractère dangereux sera spécifié de façon claire et lisible sur tous les emballages et conditionnement. A2S SARL ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable d'un quelconque incident ou accident à compter du moment où le produit sera ouvert.</p> <p>(4) Les produits d'A2S SARL, quels qu'ils soient, sont UNIQUEMENT destinés à usage du Laboratoire.</p> <p>§ 10 Garantie/Exclusion de responsabilité</p> <p>(1) Dans le cas d'une plainte relative à la qualité, la garantie, à la convenance de A2S SARL, se limite au remplacement des biens livrés. A2S SARL décline toute garantie expresse ou implicite d'adéquation à un usage particulier et de qualité marchande.</p> <p>(2) Si la livraison des produits de rechange n'est pas effectuée en temps et en heure, le client est en droit de réclamer une réduction sur le prix d'achat ou de se retirer du contrat. Le délai de livraison ne peut être inférieur quatre semaines. Au-delà de trois réclamations relatives à la qualité des produits, les réparations ou remplacements doivent être considérés comme non satisfaisants.</p> <p>(3) Tout défaut apparent doit être signalé à A2S SARL sous dix (10) jours ouvrés à compter de la réception des produits, mais avant que ceux-ci soient utilisés ou assemblés. Pour les défauts non apparents, ces derniers peuvent être signalés à A2S SARL dans la période de la Date Limite de Conservation – DLC indiquée sur l'étiquette du produit mais avant que ceux-ci soient utilisés ou assemblés. Si aucune plainte relative à la qualité n'est déposée dans le délai spécifié après réception des produits, ceux-ci sont considérés comme acceptés par le client et aucune réclamation n'est alors recevable. Pour être recevable, la réclamation doit être envoyée en temps et en heure, la preuve revient au client. Les commerçants doivent s'assurer de la qualité des biens de la réception et signaler toute défaillance à A2S SARL dans les plus brefs délais. Les biens livrés sont considérés comme acceptés si le commerçant ne les contrôle pas et ne prévient pas A2S SARL de tout défaut dans le délai imparti, à moins que le défaut n'ait été caché lors de l'inspection. Tout défaut remarqué ou survenu à une date ultérieure doit être malgré tout signalé à A2S SARL dans les plus brefs délais. Dans le cas contraire, les biens défectueux sont considérés comme acceptés. Toute réclamation relative à la qualité doit être faite par écrit et tout problème doit y être décrit de façon détaillée (données analytiques, photos...).</p> <p>(4) Si la réclamation relative à la qualité n'est pas justifiée et que le produit ne présente aucun défaut, A2S SARL est autorisée à facturer au client la somme de 100 euros par produit pour compenser les frais de vérification. Le client est en droit de prouver que lesdits frais sont moindres et A2S SARL est en droit de prouver qu'ils sont supérieurs.</p> <p>(5) La garantie ne couvre pas les produits si ceux-ci sont mal utilisés, modifiés ou abusés par une utilisation abusive. La garantie ne s'applique pas si le client ou un tiers ne stocke pas les produits correctement, s'ils les modifie lui-même ou encore s'il les utilise dans un environnement non conforme aux règles d'utilisation.</p> <p>(6) Les demandes d'indemnisation de la part d'un client pour non-respect des engagements, erreur dans la conclusion du contrat, manquement aux obligations connexes, dommages consécutifs à des défauts ou à des actions interdites ou pour tout autre motif juridique sont exclues, à moins que A2S SARL soit tenue responsable de n'avoir pas fourni de biens sous garantie ou soit accusée d'actes intentionnels ou de négligence. Cette exclusion ne s'applique pas aux réclamations relevant de la loi française sur la fiabilité des produits.</p> <p>(7) La période de garantie pour les produits en solution est de 12 mois à compter de la date de livraison des produits et peut s'étendre à 24 mois dans certains cas. Pour les produits sous forme de paillettes de garantie peut-être de 36 mois. A2S SARL se réserve le droit de modifier ces DLC en fonction des informations recueillies au fil de l'eau.</p> <p>(8) Pour toute réclamation A2S SARL tient à la disposition du commerçant ou du client utilisateur toutes les informations techniques, scientifiques ou documentaires relatives à la réclamation sur simple demande écrite (e-mail).</p> <p>(9) Pour les produits de A2S SARL accrédités les clients doivent utiliser le Certificat d'analyse dans son intégralité sans le modifier. L'utilisation du Logo COFRAC est interdite pour toute société qui n'est pas accréditée par l'agence française COFRAC.</p> <p>§ 11 Protection des données et confidentialité</p> <p>Toutes les données personnelles sont traitées de façon confidentielle. Les formulaires de Fiche Client sont stockés dans des lieux prévus à cet effet. Concernant la mise à disposition de ces données et vu le caractère particulier des produits commercialisés par A2S SARL, A2S SARL se réserve le droit de tenir l'ensemble des données recueillies à la disposition des autorités de l'état français sans restriction ni retenue. Ces données à caractère confidentiel peuvent être présentées lors des audits internes et externes au sein d'A2S SARL.</p> <p>§ 12 Communication</p> <p>(1) Si les partenaires communiquent par e-mail, ils reconnaissent la valeur illimitée de la déclaration d'intention, transmise par ce moyen de communication, conformément aux dispositions suivantes.</p> <p>(2) Dans un e-mail, les propos normaux ne peuvent pas être supprimés ni rendus anonymes. Les e-mails doivent donc comporter les adresses électroniques et postales des expéditeurs, les dates et heures d'envoi et, à la fin, la liste répétée des expéditeurs. Tout e-mail reçu en conformité à ces dispositions sera considéré comme émanant d'un partenaire, pour autant qu'aucune preuve du contraire ne puisse être fournie. Les messages peuvent être rédigés en français ou en anglais.</p> <p>§ 13 Cession de responsabilité</p> <p>Le client n'est pas autorisé à attribuer ou à transférer des droits et des obligations issus du présent contrat.</p> <p>§ 14 Litiges</p> <p>Les présentes conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre A2S SARL et ses clients. Si l'un quelconque des parties, des dispositions ou des clauses des présentes conditions générales de vente ou leur application à une personne ou à une situation est considérée non valide, nulle ou non exécutoire, cela n'affectera ni n'invalidera les autres parties, dispositions, clauses ou applications des autres conditions générales et, à ce titre, les conditions générales seront traitées séparément. Les titres de sections utilisés dans les présentes conditions générales ont été créés à des fins pratiques et n'ont aucune valeur contractuelle ni juridique.</p> <p>§ 15 Domiciliation commerciale et juridique</p> <p>La domiciliation commerciale pour l'activité des parties contractantes est le siège social d'A2S SARL, situé à SAINT JEAN D'ILLAC (33 127), en France. La domiciliation juridique correspond à la cour compétente dans la juridiction de l'activité, si le client est un commerçant, une personne morale ou une institution spéciale de droit public, ou s'il ne dispose pas de lieu de procès en République Française. Les parties contractantes acceptent que l'ensemble des dispositions juridiques du présent contrat, maintenant et tout au long de son exécution, soient interprétées et appliquées conformément au droit français.</p>
--	--